



MONS Infos

Dossier

LA JEUNESSE
SUR NOTRE
COMMUNE



n°20

Chères Monsoises, Chers Monsois,

Edito



En ce début d'année scolaire, nous avons choisi le thème de la Jeunesse pour ce journal municipal.

Après plusieurs années de forte augmentation, notre population s'est rajeunie avec l'arrivée de familles et de tous jeunes enfants. Aujourd'hui, 20% des Monsois ont moins de 14 ans.

Fort de ce constat et dans la continuité des actions déjà réalisées sur le précédent mandat (création du service d'accueil périscolaire, aménagement d'un nouveau bâtiment dédié, doublement de la cour de récréation et livraison du skatepark), le conseil municipal poursuit sa mobilisation en faveur des jeunes Monsois avec :

- La concrétisation du projet de rénovation-extension de l'école primaire, confortant ainsi la place centrale de l'école dans le projet « cœur de village » et répondant au besoin d'un bâtiment en dur en remplacement des préfabriqués ;
- Une mobilisation des élus-e-s auprès des parents d'élèves, avec le soutien de notre députée, pour obtenir le maintien de la 3ème classe de maternelle ;
- Le conventionnement avec la métropole pour la manifestation « Partir en livres » à l'attention des 0-3 ans ;
- Le soutien financier au Foyer Rural pour l'animation du club ados ;
- Le renfort du lien intergénérationnel à l'occasion des actions environnementales réalisées : jardin partagé, World Clean Up Day, plantations de haies, future « cabane à livre »...
- Le projet d'installation de jeux pour enfants de 3 à 12 ans sur le site de Monac ;
- L'accompagnement des élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) qui peuvent compter sur la municipalité pour être à leur écoute et leur permettre de vivre une expérience citoyenne bien concrète

Je tiens tout particulièrement à saluer l'initiative du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes qui a permis de choisir un nom pour l'école de notre village. Les jeunes élus ont réussi à mettre en place un processus participatif qui a mobilisé 375 votants. C'est le nom de Thomas PESQUET qui a été retenu, il sera soumis au vote du prochain conseil municipal.

Vous êtes invités à découvrir une autre facette de l'enfance à Mons avec la présentation de l'Institut Médico-Educatif, l'IME Autan Val Fleuri, qui accueille des jeunes en situation de handicap et qui a su tisser un partenariat au fil des années avec la mairie et les associations locales.

La jeunesse constitue notre avenir, mobilisons-nous pour l'accompagner au mieux !

Véronique Doittau
Maire de Mons

SOMMAIRE

2	Dossier
8	Urbanisme
9	Transition écologique
10	Infos
14	Associations
15	Culture
16	Agenda

CONTACT

Accueil mairie

Place de la mairie
31280 Mons

Tel : 05 61 83 63 66
contact@mairie-mons.com
urbanisme@mairie-mons.com
cantine@mairie-mons.com

Retrouvez nous à l'adresse :
<http://www.mairie-mons.com>

HORAIRES

Lundi
14h00 à 18h30
Mercredi
9h00 à 12h00 / 14h00 à 18h30
Vendredi
14h00 à 18h30

DOSSIER JEUNESSE

Une nouvelle RENTRÉE

Comme le souligne Véronique DOITTAU dans son édito, nous avons pu sauver notre classe de maternelle. Ainsi **198 enfants** (69 en maternelle et 129 en élémentaire) sont inscrits à ce jour et répartis dans les **9 classes** de notre école.

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante, en la personne de Magali HERRERIAS, affectée à la classe de CE2/CMI. Maeli CONGO, qui effectue son service civique au sein de notre école, pour une durée de 6 mois. Sa mission consiste à s'occuper de remettre opérationnelle la bibliothèque. Elle peut également accompagner une sortie scolaire, ou même encadrer un petit groupe d'enfants en classe sur un atelier de l'enseignante.

Comme chaque année, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école dès le jeudi 2 septembre. Il a fallu de nouveau s'adapter à la situation sanitaire. L'organisation de l'an dernier a été reconduite et est désormais bien en place : les entrées séparées, le non brassage des groupes, toutes ces contraintes, les enfants les maîtrisent bien !

LA JEUNESSE constitue notre avenir, mobilisons-nous pour l'accompagner !

Comme le souligne Véronique DOITTAU dans son édito, nous avons pu sauver notre classe de maternelle. Ainsi **198 enfants** (69 en maternelle et 129 en élémentaire) sont inscrits à ce jour et répartis dans les **9 classes** de notre école.

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante, en la personne de Magali HERRERIAS, affectée à la classe de CE2/CMI. Maeli CONGO, qui effectue son service civique au sein de notre école, pour une durée de 6 mois. Sa mission consiste à s'occuper de remettre opérationnelle la bibliothèque. Elle peut également accompagner une sortie scolaire, ou même encadrer un petit groupe d'enfants en classe sur un atelier de l'enseignante.

- PS/MS : Anne BLAZY
- PS/MS : Estelle SCHMITT
- GS : Sylvie GOMBERT
- CP : Elodie SALA LATORRÉ
- CE1 : Emilie SAINT OMER
- CE1/CE2 : Marilys MAJOURAU
- CE2/CMI : Magali HERRERIAS et Séverine CALMETTES, le lundi
- CM1 : Marie Flore TROUSSON
- CM2 : Sophie JOUCLA, directrice, et Séverine CALMETTES les mardis, jeudis et 1 mercredi tous les 15 jours

Concernant le personnel communal de l'école, nous sommes ravis de voir revenir Laëtitia PERLIN à la fin de son congé parental.

L'ensemble de l'équipe communale est toujours aussi professionnelle pour répondre aux nombreuses exigences du métier.

RENTRÉE SCOLAIRE
2021-2022

Frédérique LION,
Adjointe déléguée à l'Enfance
et Petite Enfance

L'ECOLE

Thomas PESQUET

Et oui, si vous ne le saviez pas, un nom a été choisi pour l'école de Mons :

Thomas PESQUET est un spationaute français qui a fait ses études à SUPAERO Toulouse. En 2005 il devient pilote de ligne avant d'être recruté en 2009 par l'Agence Spatiale Européenne (ESA). C'est le dixième français à partir dans l'espace, le premier européen assigné à une mission à bord du Crew Dragon et le premier commandant de la Station Spatiale Internationale (ISS).

Les conseillers du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) de Mons ont eu, l'année dernière à cœur de donner un nom à leur école. Ils ont donc mené ce projet à bien, avec le concours de la directrice de l'ALAE et le soutien des élus de Mons.

Suite à ce scrutin, l'ESA (Agence Spatiale Européenne) et Thomas PESQUET ont accepté que notre école porte son nom. Tous les enfants du CMEJ seront invités, lors du conseil municipal de Décembre, qui délibérera sur le nouveau nom de l'école. Une cérémonie d'inauguration sera ultérieurement programmée pour officialiser et clôturer ce beau projet. Félicitations au CMEJ !



- Ecole Thomas Pesquet : 120 voix
- Ecole du Pastel : 115 voix
- Ecole du Roussel : 54 voix
- Ecole Alice Milliat : 36 voix
- Ecole Caroline Aigle : 30 voix
- Ecole Teddy Riner : 19 voix
- Blanc : 1 voix

Elodie AUMONIER,
Conseillère municipale
membre des commissions
enfance, vie de village

Quand nos JEUNES s'engagent pour l'ENVIRONNEMENT !

Malgré le contexte, de nombreuses actions ont reçu le soutien de nos jeunes monsois cette année : rétrospective !



L'hôtel à insectes prêt à accueillir ses hôtes
© S. Penalva



Mission découverte des insectes dans les herbes hautes
© S. Penalva

Un an après sa fabrication par les Petits Bidouilleurs, l'hôtel à insectes de la mairie a reçu la visite de jeunes bricoleurs venus le garnir de fagots et de bûches percées. C'est un vrai palace que les enfants ont offert aux pollinisateurs !

En février, les ados du foyer n'ont pas hésité à mettre les mains dans la terre pour planter la trentaine d'arbres du bosquet de Monac. Avant eux, c'est à proximité de l'école que les CE2-CMI de Mme EYCHENNE ont manié pelles et binettes pour installer un joli verger.

Les beaux jours revenus, les ados du « Projé'colo » ont redonné son éclat au jardin partagé avant les premiers semis. Ils ont également accompagné Chemin Faisant pour dégager le chemin de l'abreuvoir, chantier titanique qui a permis aux Monsois d'en redécouvrir les abords.

Au cœur des espaces verts, les Petits Bidouilleurs et les CP de Mme SALA LATORRÉ ont inventorié les espèces présentes dans ces mini-prairies. Filets en main, ils ont été les témoins privilégiés de la préservation des abeilles et papillons à qui ces « herbes hautes » ont offert le gîte et le couvert du printemps à l'été.

Enfin, c'est contre le Moustique Tigre que les CM de Mme JOUCLA se sont ligués. Accompagnés par le CPIE Terres toulousaines, ils ont appris à le reconnaître, comprendre son écologie et aborder les gestes pour ne pas

l'accueillir à l'école et dans nos jardins. Autant de précieux conseils ramenés chez eux pour les mettre en pratique ! Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur investissement et nous sommes impatients de pouvoir les accompagner vers de nouveaux projets.

Mickael NICOLAS,
Conseiller municipal délégué à l'environnement et membre de la CEMTE

Les grands ados s'organisent : LE PROJÉ'COLO



Un partenariat s'est créé entre la mairie et le foyer rural pour le projet « Projé'colo » concernant les ados de 14 à 17ans.



Pour cette première année, la mise en place a été une belle réussite pour ces jeunes en terme de rapports humains, que cela soit entre eux ou avec les différents prestataires et personnes qui les ont soutenus.

Sous l'impulsion de Florian COULON, les douze jeunes se sont engagés dès le mois d'octobre 2020 et jusqu'au mois de juillet 2021, ce malgré les difficultés liées à la crise sanitaire. Ils se sont rapprochés des associations locales afin d'apporter leur aide sur des actions de préservation environnementale et de mise à niveau d'espaces de culture. Ils ont également tissé un lien et réalisé des actions avec les commerçants du village de Mons et ceux présents sur le marché.

Ces jeunes ont pris conscience de la nécessité de s'investir dans la durée et surtout collectivement pour faire aboutir leur projet : s'impliquer ensemble pour atteindre les objectifs qu'ils s'étaient eux-mêmes fixés.

Quelques exemples d'actions : travail avec l'association Chemin Faisant sur le chemin des abreuvoirs, nettoyage du jardin partagé de l'école, lavage de voitures, bouquets de fleurs de la fête des mères, livraison des commandes de la Cook Mobile et de la pizzeria Mons et Merveilles, ...

Le point final de cette année est leur départ en colonie à Bidart ! Un bon moment de partage, d'activités sportives et de vacances !



En conclusion, ce projet « Projé'colo Mons 2021 » porté par les adolescents a permis de fédérer d'autres acteurs et de créer une dynamique dans le village de Mons en période où tout était au ralenti du fait de l'épidémie de la Covid19. Les jeunes sont ressortis grandis de cette aventure et mieux armés pour affronter la vie d'adulte.

Frédérique LION,
Adjointe déléguée à l'Enfance et Petite Enfance

Un partenariat avec L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF

L'Institut Médico Educatif Autan Val Fleuri, Association AgaPei, situé chemin du Moulin sur la commune de MONS accueille 40 adolescents porteurs de handicap.



Différents ateliers pédagogiques spécifiques sont proposés aux adolescents en journée dans le cadre d'une ferme pédagogique, d'un atelier bois ainsi que d'un atelier jardinage.



l'Autan Val Fleuri



Le partenariat très important tissé avec la Mairie de Mons, permet aux jeunes de l'IME de bénéficier d'une inclusion dans la vie de la commune.

Ce partenariat est pour l'établissement très riche, il a par exemple permis aux enfants de l'IME de s'inscrire dans le projet de transformation de l'ancienne cabine téléphonique en boîte à livres. Ce projet a pu voir le jour grâce à des échanges et un travail en commun entre les personnels de la Mairie et les adolescents de l'IME

L'établissement est organisé en services spécifiques visant à développer des interventions de proximité organisées dans le cadre de projets d'accompagnement personnalisé.

Les modalités d'accompagnement sont définies en tenant compte des besoins des enfants sur le plan médical et paramédical, mais aussi par des activités culturelles, sportives, techniques afin de travailler le développement des capacités cognitives, l'autonomie et les interactions sociales.



Transformation de l'ancienne cabine téléphonique en boîte à livres.

Des activités sportives sont aussi menées en commun dans le gymnase de l'établissement avec des habitants de la commune de Mons et des jeunes de l'IME.

On peut aussi souligner que lors de la crise sanitaire, plusieurs actions en faveur de l'IME Autan Val Fleuri ont été réalisées : les enfants de la crèche de Mons « A cœur Joie » ont offert une fresque aux enfants de l'IME et Mr Gilles MENESSES, restaurateur de la Pizzéria « Mons et Merveilles » a offert des Pizzas aux enfants hébergés dans l'établissement.

DOSSIER JEUNESSE

De multiples projets avec la Mairie de Mons sont encore à venir, les professionnels de l'IME Autan Val Fleuri remercient pour leur investissement Mme DOITTAU et toute l'équipe du conseil municipal de MONS

Françoise VIELLECROZE
Directrice de l'Unité de Gestion Autan Val Fleuri

Les ASSISTANTS MATERNELS : 2 associations pour l'accueil des tout-petits

- **L'association « A Cœur Joie »** est une association composée de quatre assistants maternels.

Elle a pour but de proposer aux enfants accueillis des ateliers créatifs et d'éveils, d'organiser des rencontres entre les associations du village et alentours sur des thèmes divers en lien avec l'éducation et la pédagogie.



Pour cette année nous avons choisi le thème de « La Campagne » avec :

- **Les cultures paille et véhicules agricoles :** Plantations de graines paille dans le jardin partagé et observation des semences et récoltes agricoles en partenariat avec l'association « Graines de Flourens » et la ferme Zardo.

- **Les animaux de la ferme :** Plusieurs choix s'offrent à nous : aller visiter une ferme ou faire venir la ferme à nous.

- **Les insectes :** Les enfants vont pouvoir remplir une case de



la maison des insectes du jardin partagé et partir à la découverte des nichoirs installés à Mons par l'association «chemin faisant»

-Et pour Noël :

Nous ferons, en partenariat avec les maternelles et l'ALAE, la création de décos de Noël, pour les sapins des commerçants, avec la possibilité de décorer ensemble les sapins.

N'oublions pas nos ateliers d'éveil musical avec « Babyluga » et la venue des « Bricoleuses » pour Noël.

<https://acoeurjoiemons.wordpress.com/>
<https://www.facebook.com/AssistantsMaternelsMons/>

Sophie, Camille, Bérangère et Jérôme

L'association « Les Mini-Mons »

a pour vocation de :

- Favoriser les rencontres entre assistantes maternelles et rompre leur isolement,
- Organiser des activités pour les enfants accueillis,
- Être un point de rencontre et d'écoute, et de sociabilisation pour les enfants accueillis,
- Répondre aux demandes des familles à la recherche d'une assistante maternelle et communiquer avec elles,
- Préparer les enfants à la vie en collectivité et à l'entrée à l'école (matinée d'adaptation « passerelle maternelle »).

Tout au long de l'année scolaire, nous proposons aux enfants de multiples activités et sorties adaptées à leur âge, leur rythme, et leurs capacités motrices : ateliers d'éveil musical avec un intervenant professionnel, l'homme-orchestre, pour écouter, chanter et découvrir, jouer des instruments. Chaque évènement calendaire est prétexte à des activités et des découvertes pour les petits que nous accueillons : Halloween, Noël (petite fête et venue du papa Noël), Pâques, la chandeleur, les Rois, automne, printemps, carnaval ...

Des ateliers sont aussi proposés et animés en collectivité, tels que psychomotricité baby-gym, comptines, spectacle de marionnettes,



Mini
o
n
s

Sorties à la ferme, chasse au trésor, sur les traces des dinosaures, ateliers de motricité fine pour éveiller aussi les plus petits, une activité Kamashibai.

Sorties en regroupement dès que le temps le permet, à l'aire de jeux de Mons, sur les chemins de la commune, dans le petit bois et à l'ancien terrain de tennis, espace sécurisé.

Participation chaque année à l'évènement « Partir en livre », cette année sur 3 dates, avec les interventions de conteuses et éducatrices de jeunes enfants « Z'oiseaux Livres » et des « Bricoleuses » avec un labyrinthe de livres

L'association « Les Mini-Mons » regroupe 5 assistantes maternelles agréées de la commune : Claudine, Isabelle, Janique, Nathalie et Aude (photo). N'hésitez pas à nous contacter, il reste des places d'accueil pour votre bébé !

Vous trouverez nos coordonnées dans la liste « petite enfance » de la mairie, ou sur demande par mail à : manoumons@orange.fr

Pleins de beaux projets pour le CMEJ



Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) est un projet éducatif citoyen qui a pour ambition de former les jeunes élus à la notion d'engagement, à appréhender les droits et les devoirs du citoyen et à faire vivre les valeurs de la République. Être élus du CMEJ signifie vouloir s'impliquer pour son village et participer à l'élaboration de projets thématiques, créés dans l'intérêt général.

Le CMEJ de Mons est co-porté par les élus de Mons et l'association Léo Lagrange (ALAE), dans le cadre d'une délégation de service public.

Chaque conseiller du CMEJ est élu par ses camarades de classes pour les représenter. Il doit donc être à l'écoute de leurs attentes et de leurs préoccupations afin d'élaborer des propositions de projets pour l'école ou la commune, qui peuvent être culturels, sportifs, écologiques, ...

Les 2 projets réalisés l'année dernière, sont : **le nouveau nom pour l'école de Mons** (voir article page 2) et **l'action « Bouge autrement »**. Cette dernière action avait pour but de faire venir les enfants à l'école par un moyen de transport non polluant. Ce sont les CE2/CM1 qui ont remporté la coupe de la classe la plus éco-mobile. On ne doute pas que ce challenge sera reconduit cette année, et la coupe remise en jeu. Le projet « Bouge autrement » a pour vocation de devenir pérenne avec l'idée de s'enrichir de nouvelles initiatives d'année en année.

Pour cette nouvelle année scolaire le CMEJ sera constitué de 8 membres. Les prochaines élections qui se tiendront en novembre prochain, permettront d'élire 2 élèves de CM1, 2 élèves de 6ème et 2 élèves de 5ème.

Si vous avez l'envie, des idées et l'âge, n'hésitez pas à vous porter candidat auprès de la directrice de l'ALAE !

alae.mons@leolagrange.org

SECURITÉ ROUTIÈRE...

1 AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ SUR LES VOIRIES

Les études sont désormais lancées

Nous sommes en contact actuellement avec les services de la métropole pour améliorer les conditions de sécurité de circulation sur certains points de notre commune. Ces sujets ont été identifiés par nos services mais aussi pour certains par des signalements d'administrés. Le traitement de ces sujets peut prendre des délais très variables selon le montant des travaux et la compétence territoriale.

Si la compétence est métropolitaine, le budget est local pour un certain nombre de travaux. Les études sont désormais lancées et nous pourrons prendre des décisions d'ici fin d'année sur les sujets suivants :

- Tourne à gauche venant de l'Avenue du Lauraguais pour remonter la rue du Céciré

- Passage piéton en venant de l'avenue des Pyrénées pour traverser la rue des Genêts en direction de la salle des fêtes

Pour d'autres travaux, la compétence est tant métropolitaine que départementale. Pour ceux-ci, il a été demandé de notre part d'inscrire des études et des travaux dans une programmation

triennale, mais les arbitrages ne sont pas encore rendus. En l'occurrence, il s'agit des sujets suivants :

- Améliorer les conditions de visibilité et de priorisation au carrefour devant le poney club de Flourens entre la D57 et la D50D

- Dégradations anormales des voies sur la route de Gauré et entre Mons et Drémil en passant par En Gilède

Par ailleurs, durant les travaux récents d'«exhaussement de terres» sur la route de Gauré, le trafic routier de camions a augmenté de manière anormale avec parfois un nombre de 100 camions par jour transitant sur ces voies. Il s'en est suivi une dégradation accélérée des revêtements, avec des affaissements et fissurations sur les bas-côtés route de Gauré et chemin du Roussel et des ornières vers en Gilède. Quelques rapiècements avaient été effectués à proximité de ce dernier lieu-dit dans l'hiver, mais ont eu une efficacité très éphémère. Il convient maintenant d'envisager une réfection complète de ces voies. Une demande officielle a été faite auprès des services métropolitains, la sécurité des usagers étant en jeu.

2 AGIR SUR LA VITESSE

Retour sur les résultats des comptages

Pour améliorer les conditions de sécurité sur les voies de circulation, il faut agir sur les comportements routiers des usagers, la qualité des infrastructures et les limitations de vitesse.

Nous avons évoqué dans l'article précédent le sujet de l'amélioration des infrastructures. Dans celui-ci, nous faisons un retour sur les résultats des comptages effectués sur différentes voies.

- Avenue des Pyrénées :

Le radar pédagogique mis en place suite à la réalisation de la 1ère tranche de travaux de l'avenue des Pyrénées entre le chemin de Cantalauze et la route de la Seilhonne, fournit des informations régulières sur les vitesses constatées. Nous constatons que la vitesse a baissé dans la zone à 30 km/h. Elle reste cependant en moyenne à 42 km/h. Nous avons eu quelques signalements sur un sentiment de vitesse excessive, mais il nous paraît difficile de proposer des aménagements complémentaires, alors que déjà des équipements visant à faire diminuer la vitesse ont été réalisés (chicanes, sens prioritaire, radars pédagogiques). Les excès proviennent malheureusement de quelques comportements individuels irresponsables. Nous avons en effet relevé dans les 2 sens, heureusement de manière exceptionnelle, des vitesses à plus de 140 km/h.

Par contre pour continuer d'abaisser la vitesse sur l'avenue des Pyrénées, nous avons décidé de prendre un arrêté municipal limitant à 30 km/h entre l'accès à la place des commerces et le chemin du Roussel en direction de Drémil. Pour l'instant, aucun aménagement spécifique en dehors de ceux existants ne sera mis en place et un radar pédagogique provisoire sera installé. Cette limitation

sera faite en même temps que la mise en conformité des quais Bus Tisséo au niveau des commerces et en face des ateliers.

- Rue de la Seilhonne entre le groupe scolaire et la sortie de Mons :

Les relevés réalisés indiquent une vitesse moyenne excessive sur cette voie limitée à 50 km/h, avec une vitesse d'environ 70 km/h pour la moitié des véhicules. Un arrêté sera pris pour abaisser la vitesse à 30 km/h, avec mise en place d'un radar pédagogique provisoire. De plus, des études vont être lancées dans le cadre du projet de restructuration du groupe scolaire, afin de proposer des aménagements spécifiques visant à réduire la vitesse entre l'avenue du Lauraguais et l'avenue des Pyrénées. Dans cette zone, la vitesse excessive entraîne également des nuisances sonores notamment au niveau du franchissement des ralentisseurs.

- Route de Gauré au lieu dit las postas :

Cette portion de route est limitée à 70 km/h. La vitesse moyenne relevée est plutôt proche des 80 km/h. Le sentiment d'insécurité est accru par l'absence de trottoir avec des zones dangereuses, comme l'arrêt de bus dans un virage et l'accès aux Ecuries de Mons. Une étude a été demandée à Toulouse Métropole pour trouver des solutions d'améliorations. Le sujet est complexe car une partie de la voie est limitrophe et en dehors de la compétence métropolitaine.

Bernard PROUST,
Adjoint délégué au Patrimoine

3 AMÉNAGEMENT ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DES QUAISS DE BUS TISSEO / LIGNE 102

Arrêt PAMPARÉ : Mis en accessibilité en 2020.

Arrêt VIEUX VILLAGE : Mise en accessibilité des deux quais au niveau de leur emplacement actuel devant les ateliers municipaux.

Arrêt EN ROUBERT : L'aménagement de cet arrêt situé sur la RM50, au carrefour menant à l'IME, nécessite une acquisition foncière afin de pouvoir y installer un banc et l'implantation d'un candélabre. Il sera réalisé ultérieurement.

Le montant des travaux de 120 000 € TTC est entièrement financé par Tisséo et réalisé par les services techniques du pôle territorial Est.

Anne FERRAND,
Adjointe déléguée à l'urbanisme

Dans le cadre de la transformation en ligne régulière (ligne 102) de l'ancien TAD 106 (Transport à la Demande 106), des travaux d'aménagement ont été entrepris afin de rendre accessible l'ensemble des quais de bus.

Ces travaux ont été validés par vos élus après concertation et visite de terrain avec les services de TISSEO voyageurs, TISSEO collectivités et du pôle Est de Toulouse Métropole.

Les 5 arrêts mis en accessibilité sont :

Arrêt CANTALAUZE : Comblement de l'encoche de stationnement existante pour la réalisation du quai en direction Drémil-Lafage avec suppression d'une place de stationnement.

Arrêt MAIRIE : Déplacement du quai en direction de Balma Gramont entre l'arrêt actuel et le chemin de la Briqueterie et déplacement du quai en direction de Drémil Lafage en vis-à-vis. Les quais sont réalisés en ligne.

ZONE DE LOISIRS MONAC

La zone conviviale pour les petits comme pour les grands s'agrandit.



Depuis le 1er juin, un nouveau groupe de travail a été mis en place afin d'étendre et de définir la suite de l'aménagement de la zone de loisirs à Monac. Après les tennis, le city stade, le skate park et le nouveau bâtiment Monac, il est prévu de continuer d'étendre cette zone conviviale pour les petits, comme pour les grands.

D'ici la fin de l'année, vous pourrez constater le début des travaux pour un accès avec des escaliers reliant le bâtiment et les tennis, mais également des jeux pour les enfants de 3 à 12 ans, l'aiguille du géant (toile d'araignée) et la cabane de l'ours (toboggan).

Actuellement, nous sommes au début de la phase de recherche d'idées et d'étude de faisabilité pour l'aménagement de ce terrain. Les projets qui sont actuellement à l'étude sont des boulodromes, un pump track (1), des jardins éducatifs / partagés.

Si d'ailleurs vous avez des questions ou idées, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

e.aumonier@mairie-mons.com

(1) parcours VTT ou BMX en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés

Elodie AUMONIER,
Conseillère en charge de la zone de loisirs de Monac

TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE

Dans le dernier numéro de Mons Infos, nous avons présenté la définition et les objectifs de restructuration du groupe scolaire ainsi que les différentes étapes à venir. Pour mémoire le projet prévoit la construction d'un groupe élémentaire comprenant 6 classes, les services associés, l'accueil ALAE et une salle d'activité ouverte aux associations en dehors du temps scolaire, pour une superficie d'environ 800 m² et un budget global de 2,5 millions d'euros

A ce stade, nous pouvons confirmer que nous avançons comme prévu :

• Un programme général nous a été remis fin aout par le cabinet Z Amo missionné à cet effet, un programme détaillé est en cours d'élaboration

TRAVAUX SALLE DES FÊTES

Des travaux importants sont en cours dans la salle des fêtes sur 3 sujets :

- isolation du plafond. Le plafond de la salle principale est maintenant terminé, les travaux ont consisté à poser de la laine de roche sous le plafond existant entre pannes et sous pannes et de mettre en place un plafond ajouré en vue d'améliorer les performances acoustiques et thermiques de la salle. La réverbération acoustique de la salle est diminuée de manière importante, ainsi que le confort thermique générant une diminution de la consommation énergétique. Le confort visuel a également été modifié par une mise en peinture blanche du plafond éclaircissant considérablement la salle.

- remplacement des menuiseries bois par des menuiseries aluminium de la grande salle avec des performances thermiques importantes, supprimant ainsi les fuites d'air et les difficultés de fermeture des baies coulissantes.

- réalisation d'un local coupe-feu 1h pour le stockage de proximité des activités avec réouverture d'anciennes portes permettant un passage direct depuis la cuisine vers la salle sans passer par l'extérieur et aménagement d'un bar ouvert sur la salle en concertation avec les associations utilisatrices.

La fin des travaux pour la rentrée 2024

- La convention de maîtrise d'ouvrage déléguée a été signée avec la métropole
- L'appel à candidatures d'architectes a été lancé
- Au dernier Conseil municipal de septembre, les membres élus du jury du concours d'architectes ont été désignés. Ce jury aura pour mission au vue des grilles d'analyses proposées par la métropole suite au retour sur les appels à candidatures de désigner les 3 cabinets d'architectes qui seront amenés à concourir. Ensuite les 3 cabinets remettront un projet en phase esquisse et le jury classera par ordre préférentiel les 3 cabinets en vue de désigner le lauréat. Cette phase de désignation se fera début d'année prochaine.
- L'enchaînement de ces différentes étapes permet toujours de prévoir la fin des travaux pour la rentrée 2024

Travaux d'isolation et d'amélioration



Le coût des travaux de l'isolation et du changement de menuiseries est de 95 000 €, mais nous avons profité de l'opportunité du plan de relance de l'Etat ciblé sur les économies portant une subvention de 35 %, abondé également par le conseil départemental. La qualité des matériaux isolants et des menuiseries extérieures nous permettent de plus de bénéficier de Certificats d'économie d'énergie.

TRAVAUX COEUR DE VILLAGE

Le projet du coeur de village doit prochainement se concentrer sur les aménagements autour du groupe scolaire. Le but est de terminer les accès par le parvis et les parkings dans des délais compatibles avec les travaux de construction.

La métropole, maître d'ouvrage pour la construction des voiries, parkings et trottoirs a désigné un maître d'œuvre pour finaliser ces aménagements. La finalisation du projet global se poursuivra

La métropole a désigné un maître d'œuvre pour finaliser les aménagements de voiries

avec ce maître d'œuvre en cohérence avec les grandes orientations déjà présentées.

Parallèlement, le promoteur B2 Habitat, ayant acquis les bâtiments commerciaux et logements de la place du Languedoc, a lancé la commercialisation des espaces et va commencer prochainement des travaux requis pour leur mise en vente.

Bernard PROUST,
Adjoint délégué au Patrimoine

TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE

RÉNOVER L'ÉCOLE DANS UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Nous avions inscrit dans notre projet électoral, la construction d'un nouveau bâtiment scolaire. En effet, notre école actuelle est composée de classes majoritairement situées dans de vieux préfabriqués. Seule la classe de petite section de maternelle, le dortoir et l'espace de restauration, sont dans des bâtiments en dur.

Notre première démarche a été d'associer les multiples usagers de l'école à ce projet de rénovation des locaux.

Nous avons ainsi convié les enseignantes, l'ALAE, les déléguées de parents et le personnel communal de l'école, afin de définir ensemble les besoins de chacun. Le service Programmation de la Direction des bâtiments publics de Toulouse Métropole nous a accompagné au fil de ces rencontres qui se sont déroulées d'octobre 2020 à avril 2021. Plusieurs scénarios ont été produits. Les arbitrages ont été pris ensemble. Tenant compte des contraintes économiques, le choix final s'est porté sur la construction d'un bâtiment de 400 m² d'emprise au sol, avec un étage comprenant 6 classes, le

bureau de la directrice, un accueil ALAE et une salle polyvalente. Le projet a enfin été présenté à Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale afin de recueillir son avis.

L'enjeu de cette démarche a été de rassembler les différents acteurs dans le but d'aboutir à une étude de faisabilité qui tienne compte du projet pédagogique. Cette étude a ensuite servi de base pour la rédaction d'un programme technique détaillé qui sera utilisé pour le lancement du concours de maîtrise d'œuvre.

La richesse des échanges nous a confirmé qu'il fallait prendre le temps de la rencontre et de la concertation pour nous assurer de bâtir ensemble un projet qui améliorera le bien-être des écoliers, les conditions de travail et le cadre de vie de chacun.

Frédérique LION,
Adjointe déléguée à l'Enfance et Petite Enfance

TRANSITION ECOLOGIQUE



Cycle de conférences ÉNERGIE

La rénovation énergétique des logements existants est un enjeu majeur, collectif et individuel. Collectif parce que l'on connaît la nécessité de réduire fortement nos consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre, individuel parce qu'un logement rénové et rendu performant est plus agréable et plus confortable à vivre, nous permet de diminuer nos factures d'énergie tout en prenant de la valeur !

Mais la rénovation énergétique est souvent perçue comme complexe, coûteuse, difficile... Depuis plusieurs années, les communes de Toulouse Métropole et la région Occitanie financent une mission de service public d'aide et d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements : le

21 octobre

18H30

« La rénovation : aspects techniques et énergies renouvelables »

Dans cette première partie seront abordées toutes les solutions techniques disponibles sur le marché, ainsi que les bonnes pratiques pour isoler son toit, ses murs, ses fenêtres, et faire évoluer son système de chauffage tout en faisant attention à la ventilation, et pourquoi pas, s'équiper en énergie renouvelable !

Afin de faire bénéficier de ces conseils au plus grand nombre, la Commission Extramunicipale Environnement vous donne rendez-vous à ces deux dates à la salle des fêtes de Mons. (Pass Sanitaire nécessaire)



26 novembre

20H15

« Réussir son projet : les étapes, les diagnostics, les artisans et les aides financières »

Il s'agit de donner à chacun les clés d'un projet réussi : comment faire les choses dans l'ordre, pour ne rien oublier, bénéficier du meilleur financement possible tout en avançant sereinement.

Contact : j.galinon@mairie-mons.com

UNE NOUVELLE DIRECTRICE DES SERVICES A LA MAIRIE



Alexandra ARABIA, pouvez-vous vous présenter ?

« Je suis mariée et mère de trois enfants, étudiant respectivement à l'université, au lycée et au collège. Originaire de Toulouse, j'y ai grandi et fait la majeure partie de mes études. Issue d'une famille de soignants, c'est tout naturellement que je me suis tournée vers la carrière d'infirmière hospitalière dès la sortie du lycée. Le hasard des rencontres et mon implication dans la vie locale m'ont conduite en 2014 à découvrir le travail d'élue en tant qu'adjointe au maire de Cugnaux en charge de la Petite enfance, enfance et jeunesse ainsi que de la politique de la ville. C'est à cette occasion que je me suis prise d'intérêt pour la conduite de projets municipaux et que j'ai commencé à envisager une reconversion professionnelle. Particulièrement attachée à notre territoire, à la notion de proximité et aux valeurs du service public, c'était une évidence pour moi de travailler au sein d'une collectivité territoriale. »

Qu'est-ce que vous a donné envie de postuler à Mons ?

« Cela était pour moi l'occasion de faire mes preuves sur un premier poste de direction au sein d'une collectivité tout en assurant des fonctions d'encadrement. Occuper un poste de DGS au sein d'une petite commune est extrêmement formateur puisqu'il faut être en capacité de se saisir de l'ensemble des dossiers que traite une municipalité tout en travaillant en proximité avec les agents et l'équipe municipale. »

Que pouvez-vous apporter à notre collectivité ?

« J'ai un cursus généraliste qui me permet d'être relativement polyvalente et d'apporter une vision transversale dans les dossiers que je suis. Mon parcours atypique m'a permis d'avoir une excellente

En poste depuis juillet 2020, Alexandra ARABIA a succédé à Marie BAUDOUIN, actuellement en congé parental et qui vient de s'installer dans une autre région. Diplômée d'un master 2 en droit public avec option sciences politiques et d'un DESU en droit et gestion des collectivités territoriales, passés dans le cadre d'une réorientation professionnelle choisie, elle a toujours travaillé dans la fonction publique. Son parcours a commencé à l'hôpital en tant qu'infirmière spécialisée et s'est enrichi d'une expérience d'élue municipale puis de collaboratrice parlementaire.

Ce poste de DGS est son premier emploi au service d'une collectivité territoriale. Elle assume une double responsabilité : chargée du pilotage de l'administration générale de la commune, elle assure la gestion de 14 agents ; accompagnant les élus dans la mise en œuvre des projets portés pour la collectivité, elle veille à la conformité juridique des actes réalisés.

Alexandra a reçu un très bon accueil de l'ensemble des agents, ainsi que des élus. Titularisée à compter du 1er octobre, nous lui souhaitons une pleine réussite dans l'exercice de cette mission.

connaissance de notre territoire et de ses acteurs tant au niveau de la métropole que des services de l'Etat, ce qui est facilitateur dans l'accompagnement de certains projets. Mes expériences m'ont avant tout appris l'importance de travailler en équipe, car c'est bel et bien une équipe et non une addition d'individualités qui permettent d'avancer dans les projets et de proposer un service public de qualité. »

Quels sont vos objectifs ?

« Ceux-ci sont multiples :

- Accompagner le maire dans l'exercice de son mandat, être facilitatrice dans sa relation avec les institutions. Accompagner les élus dans la réalisation des grands projets du mandat, avoir un rôle de conseil quand cela est demandé
- Faire le lien entre l'équipe municipale et l'administration. Veiller au bon fonctionnement de l'administration et au respect des règlementations et des procédures
- Accompagner les équipes vers plus de professionnalisation :
 - mettre en place un cadre bienveillant et sécuritaire, prendre en compte les dernières évolutions réglementaires.
 - faire monter les agents de la collectivité en compétence, privilégier l'accès aux formations.
 - avoir un fonctionnement transversal basé sur le dialogue et la mise en valeur des compétences de chacun. »

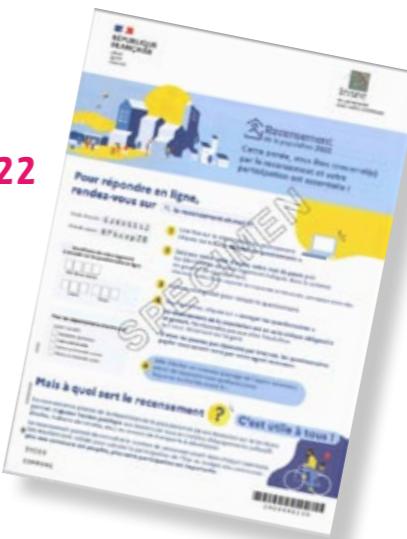


RECENSEMENT

Le recensement de la population de Mons aura lieu du
20 JANVIER au 19 FÉVRIER 2022

POURQUOI ?

Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE à des fins statistiques.



Dans le cadre de l'opération de recensement de la population,

la commune RECRUTE des AGENTS RECENSEURS (H/F)

sur la période du 20 Janvier au 19 février 2022.

Les agents seront chargés d'effectuer les opérations de collecte auprès des foyers. Cette mission nécessite une disponibilité quotidienne avec une large amplitude dans les horaires, notamment en fin d'après-midi, en début de soirée en semaine, voire toute ou partie des samedis.

Recrutés pour une mission ponctuelle couverte par un contrat à durée déterminée, ils recevront une formation préalable spécifique dispensée par l'INSEE et le coordinateur communal.

Intéressé(e) ?

Si vous êtes intéressé(e),
Déposez votre candidature (lettre de motivation et CV) à :

Mairie de Mons
Recensement
Place de la Mairie 31280 MONS

Envoi par courrier ou par mail :
contact@mairie-mons.com
AVANT le 05 Décembre 2021

Renseignement complémentaire auprès du coordinateur communal
Sylvie LAFFONT / Tél : 05.61.83.63.66

TRIBUNE DES ÉLUS D'OPPOSITION

A la lecture de ces quelques lignes, vous comprendrez que notre préoccupation actuelle est le retour à une vie « normale ». Les contraintes qui s'imposent à nous depuis maintenant un an et demi, confinement, port du masque et pass sanitaire ont complètement modifié nos façons de vivre. Nous espérons que ce virus, grâce à une vaccination importante, ne nous impose pas un automne et hiver comparable à ceux de l'an passé. Toutefois certains sujets restent d'actualité. Dans une précédente tribune nous avions dénoncé une « fausse baisse » de la taxe liée à la réforme des collectes et

du traitement des ordures ménagères que nous avions évaluée à +3 %. Cette réforme peut être entendue sur une volonté de réduire les coûts et une diminution de l'impact CO₂. La réception de la taxe foncière 2021 nous donne raison. Comment concevoir que la réduction des jours de collecte, la fin de celle en porte à porte du verre et maintenant l'harmonisation des taux pour l'ensemble des communes, pour MONS celui-ci passant de 13.20 % à 8.10 % ne se traduise pas par une baisse de l'impôt ? L'augmentation de la part de l'intercommunalité passant de 5.96 % à 13.20 % en est une des raisons principales, nos élus n'ayant

pas appliqué comme cela a été fait par d'autres communes un taux modérateur annulant cette hausse. L'intercommunalité est une chance pour notre commune à une condition que cette dernière ne nous mène pas à des augmentations tout en réduisant le service rendu.

Nous avons également interpellé en Conseil Municipal l'adjoint chargé de la voirie sur l'état catastrophique de certaines routes, désormais Métropolitaines qui traversent notre commune.

Malika BAREIL - Anne DEVIGNOT - Gorges HENRY - Jean Claude LAFFONT
Conseillers municipaux d'opposition
Contact : mons.autrement@orange.fr

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE !



Les élus réservent des permanences pour celles et ceux qui souhaitent les rencontrer...

Pour obtenir un rendez-vous

contactez l'accueil en indiquant bien l'objet de la rencontre

Téléphone : 05-61-83-63-66 ou par mail : contact@mairie-mons.com



Vie de Village



LA VIE DU MARCHÉ

Le 1er octobre, les commerçants du marché ont proposé leurs produits en dégustation.

Un grand merci à eux de nous avoir donné l'occasion de partager un moment très convivial ! La météo était avec nous et merci aussi aux musiciens qui ont participé à l'ambiance douce et chaleureuse. Un très bon moment pour tout le monde !

Le but de cette animation était bien entendu de faire connaître les commerçants, découvrir la qualité de leurs produits et leur savoir-faire. Et ils méritent d'être connus !

Dès sa création en 2017 le marché de Mons s'est inscrit dans une démarche responsable. En consommant les produits du marché, nous avons la garantie de **consommer du bio local**, nous n'accueillons que des petites structures engagées dans la **qualité de leurs produits**, soucieuses de **leur origine** et de la **préservation des ressources**. Tout en étant aussi exigeants nous avons la chance d'avoir maintenant une offre quasi complète.

Le marché connaît des fluctuations en termes de fréquentation. Soyons solidaires de nos producteurs locaux (Puylaurens, Lavalette, Teulat, Bourg-Saint-Bernard, Montgaillard ...) et prenons du plaisir à consommer leurs bons produits !



HORAIRES DU MARCHÉ
16H00 - 19H00

Françoise GARRIGUES,
Conseillère Municipale déléguée à
la commission Vie de village



JOURNÉE DU NETTOYAGE DE NOTRE COMMUNE

Une action citoyenne monsoise récurrente à Mons

200 kg

Déchets collectés



Cette année le ramassage des déchets abandonnés dans la nature sur notre commune n'a pas pu se dérouler lors de la journée mondiale du nettoyage de la planète organisée par l'association **World Clean Up Day**. En effet la date de l'évènement correspondait à celle de notre fête du village. Les organisateurs de l'action à Mons, à savoir les associations : Chemin-Faisant, Les Petits-Bidouilleurs, le Club Ados et la Mairie de Mons, ont préféré décaler l'opération d'une semaine.

Samedi 25 septembre au matin, une cinquantaine de Monsoises et Monsois (dont une douzaine d'enfants) se sont retrouvés sous le cèdre et organisés en cinq équipes.

Celles-ci ont sillonné notre commune pour nettoyer les espaces verts, les bords de routes et les chemins piétonniers.

200 kg environ de déchets divers et variés ont été collectés et triés en fin de matinée par les participants pour être recyclés ou traités. Deux dépôts sauvages conséquents ont été repérés pour être évacués par les services métropolitains. Comme d'habitude cette opération citoyenne s'est déroulée dans la bonne humeur accentuée par la joie des enfants. Tous participaient à une action collective, efficace, responsable et améliorant notre environnement.

Jean-Luc FABRE,
Adjoint délégué à l'environnement

« CONNAISSEZ-VOUS BIEN VOTRE VILLAGE ? » QUIZ

- Quel sport ne peut-on pas faire à Mons ?
A) Tennis / B) Bobsleigh / C) Equitation / D) Badminton
- Quelle rue n'existe pas à Mons ?
A) rue des Cèdres / B) rue des Tilleuls / C) rue du Pin / D) rue des Acacias
- Quel animal n'est pas le bienvenu à Mons ?
A) La girafe / B) Le chien / C) La poule / D) Le moustique tigre
- Quel sera le nom de l'école de Mons ?
A) L'école Pierre PERRET / B) L'école Teddy RINER / C) L'école Louis BLANC / D) L'école Thomas PESQUET
- Le premier maire de MONS, Joseph BRU, en 1778, était un :
A) Professeur des écoles / B) Apothicaire de Balmes / C) Capitoul de Toulouse / D) Eleveur de sangsues
- Comment se nomme l'église de Mons ?
A) Saint Remy / B) Saint Saturnin / C) Saint Sernin / D) Saint Bernard
- Quel ruisseau alimente le lac de Trichant ?
A) Le ruisseau de Fonds Valette / B) Le ruisseau de Roussel / C) Le ruisseau de Février / D) La Seillonne

REPONSES

- B : cela dit, la topologie de Mons se prête plutôt bien à une piste de Bobsleigh
- A : Malgré la présence d'un majestueux cèdre à proximité de la salle des fêtes
- D : Effectivement, c'est un des seuls animaux pour lequel une brigade, la fameuse brigade du tigre, a été créée récemment à MONS, en vue de l'éradiquer. Concernant la girafe, même si elle reste assez rare dans notre région, elle reste la bienvenue à Mons...
- D : cf. article page 2 de ce numéro
- C : Joseph Bru avait précédemment été Capitoul de Toulouse de 1775 à 1778, autrement appelé officier municipal de Toulouse.
- B : Pour en savoir plus, cf. la page « Histoire et Patrimoine » du site interne <https://mairie-mons.com>
- B : D'une longueur de 6,4 km, ce cours d'eau traverse, en sus de notre commune de Mons, les communes de Vallesvilles, Gauré, et Drémil en amont du lac de Trichant et Flourens en aval.



C'EST R'PARTI Mons Foyer Rural

LA REPRISE « EN PRÉSENTIEL »

Après une année compliquée du fait de la crise sanitaire, les adhérents avaient souhaité continuer leurs activités via des visios avec leurs intervenants, permettant de conserver un lien social.

Vu le contexte actuel, les activités de Mons Foyer Rural reprendront le 4 octobre 2021, se laissant le mois de septembre 2021 pour voir l'évolution de la crise sanitaire ; de plus, la mairie réalisant des travaux dans la salle des fêtes à cette période, cela convenait à toutes et tous.

Les inscriptions en ligne ont été ouvertes le 22 août 2021, avec un bel engouement : + de 140 adhésions en 1 semaine, soit 315 adhérents à mi-septembre.

Le « pass sanitaire » s'est invité aux activités de Mons Foyer rural, mais au moins les activités peuvent avoir lieu.

La team de Mons Foyer rural vous propose un agenda pour cette nouvelle saison via Mons Vide Grenier - Mons Téléthon - Mons Expo Playmobil - Mons Trail et Mons Festi'Foyer tant attendus par tous chaque année.

Plus d'informations sur le site du Foyer Rural :
<https://foyer-rural-de-mons.pepsup.com>

L'équipe des bénévoles de Mons Foyer Rural est heureuse de vous retrouver, En attendant, prenez soin de vous et de vos proches !



FORUM DES ASSOCIATIONS



Le samedi 11 septembre, toutes les associations présentes sur la commune se sont réunies pour le forum des associations. Le Foyer Rural a présenté des animations de quelques sections (country, danse enfants, judo). Cette matinée a permis à certains indécis de se renseigner sur les activités proposées sur le village.

Vous pouvez retrouver toutes ces associations et leurs programmes sur le site de la mairie : <https://mairie-mons.com>

Hélène CAMPLO-ROBERT,
Adjointe déléguée à la vie économique et l'administration générale

UNE PREMIÈRE POUR LA « CEMTE »

Pour la première fois cette année, la Commission Extra Municipale pour la Transition Écologique (CEMTE), a proposé des animations lors de ce forum : Quiz et jeux sur le thème de l'eau, présentation d'un abri et d'un passe clôture à hérisson, défi vélo, recettes « zéro déchets », infos jardinage, présentation d'une maquette sur la rénovation de l'habitat ou encore information sur les moustiques tigres et la réduction des déchets.



COMITÉ DES FÊTES



LE 17, 18 ET 19 SEPTEMBRE 2021 A EU LIEU LA FÊTE DE MONS, UN RENDEZ-VOUS DEVENU INCONTOURNABLE POUR NOTRE VILLAGE.

Cet événement a été une nouvelle fois couronné de succès grâce à la participation de nombreux Monsoises et Monsois heureux de se retrouver (enfin) et ce malgré une météo capricieuse.

Les groupes de Bandas « los Soupaeros », « La Bandalida » et le « Dj Bibi » ont magnifiquement animé ces 2 soirées. La Mounjetade a pu ravir les papilles d'un grand nombre de festayres avant de se réjouir devant le très beau feu d'artifice offert par la Mairie.

Tout ceci n'aurait pu être possible sans le dynamisme et l'implication de notre Comité des Fêtes qui tout au long du week-end a affiché sa convivialité et sa bonne humeur dans sa désormais célèbre Bodega du Comité.

Vivement l'année prochaine !!!!

Retrouvez-nous ou suivez nous sur : Facebook ou sur Instagram

Festivement,

Gilles FERRAND,
Président du Comité des Fêtes



Ces stands ont permis de présenter aux visiteurs les sujets sur lesquels la CEMTE travaille et de partager les expériences des uns et des autres. Une belle matinée qui sera suivie, d'ici à la fin de l'année, de nombreuses occasions de se retrouver au fil de vos centres d'intérêt, de vos envies et de vos disponibilités. N'hésitez pas à répondre aux invitations de la CEMTE pour, ensemble, partager nos expériences, nos informations, et faire évoluer nos idées et nos habitudes.

Florence NAPOLY,
Membre de la commission extramunicipale transition écologique



Automn'ART 20-21 novembre 2021

« Venez à la rencontre de nos artistes Monsois »



Salle des fêtes de Mons - Sam 12h-18h / Dim 10h-18h

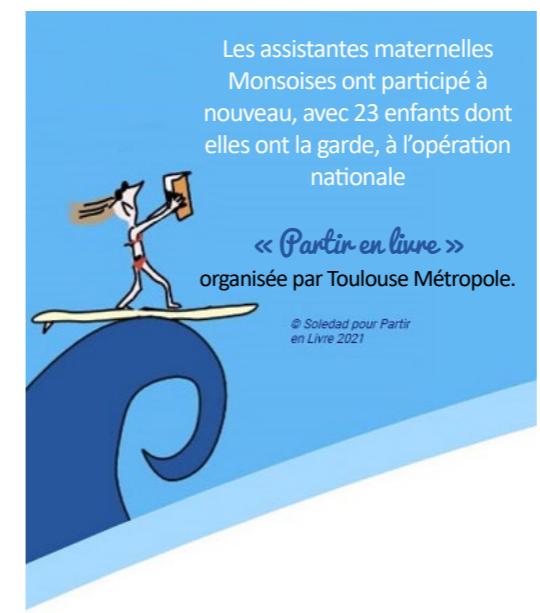
ENTREE GRATUITE

Vernissage :

Samedi 20 novembre à midi.



Le 1er et le 13 juillet, Charlie de l'association « Z'oiseaux livres » a lu des contes de façon très ludique, ce qui a beaucoup intéressé les petits.



Les assistantes maternelles Monsoises ont participé à nouveau, avec 23 enfants dont elles ont la garde, à l'opération nationale

« Partir en livre »
organisée par Toulouse Métropole.

Le 9 juillet, derrière l'école, les « Bricoleuses » avaient installé des coins de lecture en carton sous forme de labyrinthe pour enfants. Les lectures animées par ces « bricoleuses » ont eu beaucoup de succès.

Opération « Partir en livre »



Françoise GARRIGUES,
Conseillère Municipale déléguée à la commission Vie de village

Hommage à André ESPINASSE et Hubert MALRIEU

A quelques semaines d'intervalle André ESPINASSE et Hubert MALRIEU sont décédés. Tous deux étaient natifs de notre commune, et issus de familles ancrées dans ces terres du Lauragais si dures mais si riches. Tous deux étaient nés dans la première partie du XX ème siècle, où Mons ne comptait qu'un peu plus de 200 habitants. La vie d'alors s'articulait autour de l'église, la Mairie et son école à classe unique. Dans ce que nous appelons aujourd'hui le « vieux village » l'épicerie SEMPE apportait le nécessaire aux habitants de la commune et même à ceux des autres communes. On y trouvait outre l'épicerie, le bureau de tabac, la mercerie, un bar et même le lieu pour faire le plein d'essence aux quelques véhicules circulant à cette époque.



André ESPINASSE a vu le jour dans une famille d'agriculteurs. Entrepreneurs de battage où durant l'été ils se déplaçaient de ferme en ferme avec leur batteuse qui permettait de séparer le grain de blé de la paille. Il a baigné dans cette vie agricole dure, mais faite de générosité et d'entraide. Tout en restant lié au milieu agricole, il a choisi le métier de facteur, personnage ô combien important à cette époque. André ESPINASSE était présent à toutes les manifestations, apportant son aide à la vie associative monsoise. Au demeurant simple, il aimait engager la discussion sur les sujets d'actualité, mais aussi sur le passé. Il était marié et avait une fille.

Hubert MALRIEU est né lui aussi dans une famille d'entrepreneurs, mais en maçonnerie. Il a lui-même choisi ce métier qui l'amenaît de ferme en ferme à transformer et rendre plus confortable ces lieux de vie qui n'avaient pas évolués depuis des décennies. Ce métier était dur, car tout était fait à la force des bras. Il a ensuite poursuivi sa carrière professionnelle aux « Ateliers de la Haute Garonne » situés à Flourens et spécialisés dans la fabrication de rivets pour l'industrie aéronautique. Hubert MALRIEU s'est également intéressé à la vie communale en étant élu conseiller municipal. Il avait toujours le sourire aux lèvres et aimait la plaisanterie. Il a été très affecté par le décès de son épouse Conchita avec qui il avait eu deux enfants. Avec leur disparition, c'est un peu de la mémoire de notre village qui s'en va, mais que nous devons perpétuer auprès de nos jeunes générations.

Jean Claude LAFFONT,
Conseiller Municipal

OCTOBRE 2021	
M	Sam.16 Nouveaux arrivants - <i>salle du conseil</i>
CEMTE	Jeu.21 Conférence Energie : Rénovation <i>18h30 salle des fêtes</i>
A	Dim.31 Soirée Halloween - <i>parvis mairie</i>
NOVEMBRE 2021	
F	Sam.19 Châtaignes et vin nouveau - <i>Marché local</i>
M	Sam.20 au 22 Automn'Art - <i>salle des fêtes</i>
CEMTE	Ven.26 Conférence Energie : Réussir son projet <i>20h15 salle des fêtes</i>
C A	Dim.28 Marché de Noël - <i>salle des fêtes</i>
DECEMBRE 2021	
F	WE 4-5 Téléthon et arbre de Noël - <i>salle des fêtes</i>
CCAS	Sam.11 Repas de Noël des anciens- <i>salle des fêtes</i>
JANVIER 2022	
F	Dim.16 Coupe des rois - <i>salle des fêtes</i>
M	Dim.23 Cérémonie des vœux - <i>11h30 salle des fêtes</i>
MARS 2022	
F	Dim 28 Loto - <i>salle des fêtes</i>
AVRIL 2022	
M	Dim 10 &24 Elections présidentielles - <i>salle des fêtes et salle du conseil</i>

AGENDA

«sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire »

De nouveaux services et commerces ...



Yann BALEINE
Préparateur Mental -
Réflexologue

Psychologue spécialisé en Préparation Mentale, Yann accompagne les sportifs - il intervient notamment auprès du TFC - les salariés et les étudiants dans l'atteinte de leurs objectifs.

Réflexologue certifié Méthode Fischmann (plantaire, palmaire, auriculaire, faciale et combinée), Yann aide chacun à gérer des tensions émotionnelles et physiques par la stimulation de zones réflexes, pour atteindre un bien-être et une profonde détente. Il a suivi des spécialisations pour intervenir en entreprise, mais également auprès des femmes enceintes et des nourrissons.

Où : 3 Place du Languedoc à Mons
Tél : 06.45.71.77.92
Mail : yannbaleine@orange.fr

A- APE / C-Comité des fêtes / CEMTE- Commission Extra Municipale Transition Ecologique F- Foyer rural / M- Mairie / CCAS- Centre Communal d'Action Sociale